

IMPACTS EN CAS DE LIQUIDATION DU GROUPE FIBRE EXCELLENCE

Impact Fibre Excellence Provence

L'usine de Provence est située sur la commune de Tarascon (13) et bénéficie de nombreuses voies de communication : fluviale, ferroviaire et routière. Elle emploie 270 salariés directs et génère près de 5 000 emplois indirects provenant de plusieurs départements, principalement des Bouches-du-Rhône, du Gard et du Vaucluse. Au total pour les 2 usines TARASCON, ST GAUDENS et la SAS c'est 700 emplois directs et 10 000 emplois indirects.

Les emplois en amont concernent principalement la filière bois et les métiers forestiers, qui concentrent une part importante de ces emplois. Cette activité contribue également à l'entretien des forêts, limitant ainsi les risques d'incendie susceptibles d'engendrer des millions d'euros de pertes pour la collectivité, tout en participant au maintien de l'équilibre forestier. Les professionnels de la filière forestière seraient donc fortement impactés, tout comme les acteurs du transport routier, les bateliers, la CNR pour le transport fluvial, ainsi que la SNCF et le fret ferroviaire.

Les activités industrielles liées au site mobilisent également de nombreux secteurs : maintenance et sous-traitance industrielle (mécanique, chaudronnerie, électricité), sécurité, nettoyage, restauration d'entreprise, génie civil et travaux publics, ainsi que les centres de formation.

Sans oublier l'impact majeur sur l'économie locale du bassin d'Arles et de Tarascon, notamment sur les commerces, l'hôtellerie et la restauration, dont les conséquences représenteraient un véritable désastre social.

Si Fibre Excellence Provence était liquidé on entrerait dans un effet "système" sur plusieurs secteurs du sud PACA et de l'ouest du Gard.

1. Le point clé : Fibre Excellence est un "client pivot"

L'usine absorbe :

- bois d'éclaircie,
- bois de faible qualité,
- résidus forestiers,

- sous-produits de scieries.

Sans ce débouché :

- une partie du bois n'a plus de valeur économique,
- les exploitants forestiers coupent moins,
- certaines entreprises forestières deviennent non rentables,
- les scieries locales perdent un exutoire pour leurs déchets bois.

C'est ce qui peut casser toute la chaîne.

Emplois directs

Secteur Emplois perdus

Usine Tarascon 270-280

Filière régionale forêt-bois

C'est ici que les pertes deviennent lourdes.

Entreprises touchées :

- exploitants forestiers,
- débardeurs,
- transporteurs bois,
- plateformes biomasse,
- scieries,
- broyage/plaquettes,
- coopératives forestières.

Zones concernées :

- Gard,
- Bouches-du-Rhône,
- Vaucluse,
- Var,
- Alpes du Sud,
- Occitanie méditerranéenne.

Estimation pertes emplois :

Exploitation forestière 800

Transport bois 300

Scieries/sous-produits 500

Biomasse/plaquettes 250

Total probable filière bois :

1 800 emplois

Transport routier : très gros choc régional

La fermeture ferait disparaître des dizaines de milliers de trajets annuels.

Les plus touchés :

- transporteurs vrac,
- grumiers,
- citernes chimiques,
- logistique industrielle lourde.

Certaines PME locales ont probablement :

- 20 à 50 % de dépendance au site.

Les risques :

- ventes de camions,
- faillites PME,
- chômage chauffeurs,
- baisse des tarifs fret.

Estimation :

500 emplois menacés

Fos-sur-Mer, Arles et ports

Pour le port de Fos, ce n'est pas un "cataclysme", mais un recul industriel supplémentaire dans une zone déjà sous tension industrielle.

Impacts possibles :

- baisse flux vrac,
- baisse manutention cellulose/bois,
- moins de trafic ferroviaire industriel,
- perte activité logistique.

Estimation : 150 emplois indirects

Mais surtout :

- perte d'un chargeur industriel stable,
- fragilisation de l'écosystème industriel régional.

Ferroviaire : impact sous-estimé

L'usine utilise aussi le rail pour certains flux lourds.

Une fermeture réduirait :

- trafic fret régional,
- rotations wagons,
- activité de maintenance/logistique rail.

Ce ne serait pas énorme pour la SNCF nationale, mais sensible localement.

Estimation : 20 à 80 emplois indirectement affectés

Surtout :

- opérateurs fret,
- triages,
- maintenance privée,
- prestataires ferroviaires.

Sous-traitance industrielle

C'est probablement le secteur qui souffrirait le plus vite après les salariés directs.

Entreprises concernées :

- chaudronnerie,
- mécanique,
- tuyauterie,
- électricité industrielle,
- automatisme,
- nettoyage industriel,
- sécurité,
- intérim.

Certaines entreprises perdraient leur principal client industriel.

Estimation :

Environ 700 emplois menacés

Impact territorial Arles–Tarascon

L'effet macro local serait important :

Conséquences probables :

- baisse consommation locale,

- commerces affaiblis,
- pression sur immobilier,
- départ de familles,
- chute recettes fiscales,
- perte attractivité industrielle.

Tarascon serait particulièrement vulnérable.

Estimation globale réaliste

Dans un scénario :

- fermeture définitive,
- absence de repreneur,
- perte durable de la filière bois régionale,

On peut raisonnablement estimer :

Secteur	Emplois touchés
Direct usine	270 - 280
Filière bois	1 800
Transport routier	500
Sous-traitance industrielle	700
Port/logistique	150
Ferroviaire	80
Commerce/services induits	600

Total : Environ 4 000 à 5000 emplois affectés à moyen terme

Et potentiellement davantage indirectement si :

- plusieurs PME tombent,
- la forêt méditerranéenne devient moins exploitée,
- le fret régional continue de décroître.

Le risque économique principal

Le vrai danger n'est pas uniquement la fermeture de l'usine.

C'est :

La disparition d'un "maillon industriel central".

Quand un gros site industriel disparaît :

- toute la chaîne logistique perd du volume,
- les coûts augmentent pour les acteurs restants,

- d'autres fermetures suivent parfois dans les 2 à 5 ans.

C'est ce qu'on a vu :

- dans certaines vallées papetières,
- dans la sidérurgie,
- dans le textile,
- dans certains ports industriels français.

Voici les éléments concernant les péniches sur le bassin Saône/Rhône.

Depuis 2017, nous collaborons avec les ports de la Saône et du Rhône et la Compagnie Nationale du Rhône pour développer le transport fluvial de bois. En sept ans, nos volumes transportés par péniche ont plus que doublé, passant de 70 000 à plus de 175 000 tonnes en 2024 — soit 20 % de notre approvisionnement, et plus de 5 500 camions évités chaque année sur l'axe A7.

Cette démarche traduit concrètement notre volonté de réduire l'empreinte carbone de notre activité et de renforcer les synergies locales pour une industrie plus responsable.

Notre engagement en faveur d'une logistique bas carbone a d'ailleurs été reconnu par le prix 2023 "Chargeurs Verts" de Medlink Ports.

Et cela sans compter l'impact en cas de fermeture de l'usine de St Gaudens.